

19 Février 2021

Cher membre,

2020 a été une année au cours de laquelle nous avons dû nous réinventer et donner un peu plus de nous-mêmes. En même temps, 2020 a été l'année où nous avons appris à nous projeter encore davantage vers l'avenir.

C'est exactement ce que nous voudrions vous proposer. Nous tourner vers le futur.

En 2021, l'Afisteb, et plus spécifiquement BEFOHN, l'union professionnelle nationale, souhaite poursuivre ses activités avec enthousiasme, courage et surtout beaucoup de positivisme.

Nous nous engageons pour vous, mais c'est avec vous que nous pourrions aller de l'avant.

Votre affiliation est importante pour nous ! Elle nous permet, entre autres, de poursuivre notre mission de formation continue des infirmiers. ères de santé au travail. La crise du covid-19 en 2020 nous a contraint de postposer, puis d'annuler notre journée de formation, mais nous pouvons d'ores et déjà vous rassurer il y aura bien une journée de formation en 2021.

La cotisation annuelle est de 30 € à verser sur le compte BE23 0018 3753 8391, en mentionnant votre nom et prénom, et l'entreprise pour laquelle vous travaillez. Pour être un membre actif, le paiement doit être effectué avant la date du 31 mars 2021.

Avec votre adhésion à la chambre francophone (Afisteb) vous êtes automatiquement membre de BEFOHN et de FOHNEU.

Vous êtes nouveau membre ? Vous pouvez vous inscrire sur notre site [Devenir membres - A.F.I.S.T.E.B](#)

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez nous contacter via l'adresse welcome@afisteb.be

Cordialement,

Christine Dekoster